

Drogue: sortir des postures

Par Pierre-Cyrille Hautcoeur

Par le poids et les effets de son trafic, tant local que mondial, la drogue requiert une approche économique à côté des perspectives médicales, sociales ou policières. L'économiste applique au marché de la drogue ses méthodes simples usuelles, et se concentre sur quelques paramètres clefs: élasticité" (réponse relative) de la demande par rapport au prix et par rapport à la pénalisation; élasticité de l'offre par rapport aux mêmes variables; externalités de la consommation (effets sur d'autres que le consommateur); effets directs et effets pervers des politiques publiques. Les marchés des drogues légales (le tabac, l'alcool) permettent d'utiles comparaisons, et les expériences étrangères ou historiques sont riches d'enseignement.

Ainsi, la prohibition américaine de l'alcool - l'un des grands exemples d'une interdiction totale suivie d'une large libéralisation - permet d'estimer l'impact à court et même à long terme de la libéralisation (comme de la prohibition) sur la consommation. Résultat d'un mouvement populaire mêlant ascétisme protestant, hostilité aux immigrants irlandais et italiens, mais aussi féminisme, la prohibition fut adoptée d'abord par des états, puis par l'Etat fédéral en 1920 (18^e amendement). Plusieurs conséquences ont été établies: baisse de la consommation (sans doute d'environ un tiers après un impact initial plus fort); développement d'un marché noir considérable, et d'une criminalité nouvelle tentant de dominer celui-ci (et immortalisée par le cinéma); report de la consommation vers les alcools forts, plus faciles à cacher et à plus forte valeur ajoutée. L'impact de l'abolition de la prohibition par Roosevelt en 1933 semble symétrique: la consommation retrouve son niveau d'avant-prohibition, tandis que la criminalité recule.

Dans leur détail, ces effets sont certes sujets à controverses, car comme toute activité illégale, la vente d'alcool dans les années 1920 est difficile à mesurer. On l'approche par diverses méthodes: consommation de produits liés, arrestations en état d'ivresse, nombre des cirrhoses, etc. L'impact de la prohibition sur la criminalité est également difficile à mesurer, car les statistiques criminelles dépendent notoirement des choix de la politique pénale. Pourtant, en se limitant aux homicides, raisonnablement faciles à recenser à méthode constante, on observe que la prohibition américaine eut bien deux effets forts: baisse des homicides liés à l'ivresse et à

l'alcoolisme, mais hausse plus importante de ceux perpétrés par les criminels professionnels, de sorte que l'on observe une hausse, mais accompagnée d'une modification du type des criminels et des victimes. Inversement, son abolition conduisit à un recul fort de la criminalité, malgré un contexte de chômage massif et de tensions sociales.

Ces résultats sont des exemples ; des recherches similaires sont menées partout dans le monde, pour estimer l'importance de la dépendance, les risques de passage des drogues dites « douces » aux drogues les plus dures, les effets de la drogue sur la santé, et ceux de la prohibition, l'impact quantitatif sur les prix et sur la consommation d'une dépénalisation, l'effet possible sur la criminalité, les chances comparées d'une politique menée nationalement ou internationalement, l'efficacité de politiques de santé publique contre l'addiction.

Les politiques de légalisation ont ceci de spécifique qu'elles impliquent un saut qualitatif, même si la légalisation peut prendre des formes variées: l'expérience du tabac et de l'alcool dans nombre de pays montre ainsi qu'un monopole public de distribution qui contrôle tant la production que les prix, en les adaptant de manière à restreindre au mieux la consommation sans stimuler le marché noir, est une solution intéressante. Si elle peut réduire sensiblement la criminalité et l'économie parallèle des zones de distribution, elle doit être envisagée et étudiée, au moins pour les drogues comme le cannabis dont les effets d'accoutumance, l'impact sur la santé du consommateur et les effets externes (par exemple sur les accidents routiers) ne sont pas supérieurs à ceux de l'alcool. Le débat ne doit pas être évité au nom de principes soi-disant philosophiques qui peuvent s'opposer aisément (liberté individuelle contre tolérance sociale zéro) mais débouchent trop facilement sur l'outrance et le simplisme. L'échec de la « guerre à la drogue » américaine ou colombienne est suffisamment patent (hausse de la consommation, transformation en criminels – via les prisons – de nombre de petits délinquants qui pourraient être de simples consommateurs occasionnels, enrichissement de barons contribuant à corrompre l'économie et la politique) pour que toutes les solutions soient envisagées. La drogue est une question assez complexe et douloureuse pour qu'on lui évite de faux débats réduits aux postures. Les hommes politiques doivent le comprendre et les citoyens exiger un vrai débat.